



Titulaires présents de l'Agglomération Pays Basque

AIMÉ Thierry	ITHURBURUA Daniel
BERARD Marc	LACARRA Anita
BERTHET André	LAHORGUE Michel
CARRERE Bruno	LASSABE Gilles
CIER Vianney	MAGIS Jean-Noël
COURCELLES Gérard	MAILHARIN Jean-Claude
DAGUERRE-ELIZONDO Marie-Christine	OÇAFRAIN Jean-Marc
DARRIEUX-JUSON Olivier	ROLLING Eric
DELOBEL Marie-Anne	
DUHART Agnès	
GONZALEZ Francis	
HARGUINDEGUY Jérôme	
IRIART Jean-Pierre	
IRIBARNE Pascal	

Excusés Agglomération Pays Basque

AROSTEGUY Maider	GOITY Xalbat
BETAT Sylvie	HARAN Gilles
BURRE-CASSOU Marie-Pierre	KEHRIG COTTENÇON Chantal
CASCINO Maud	LACASSAGNE Alain
DE PAREDES Xavier	LASSERRE Jean-François
ELGART Xavier	LARRALDE André
ELGOYEN-HARITCHE Valérie	MAUROU Hervé
ESPILONDO Pierre	MAZAIN Eric
ETCHEBER Peio	MOUESCA Colette
ETCHEBERRY Jean-Jacques	PARGADE Isabelle
ETCHEMENDY René	SAINT ESTEVEN Marc
EUSTACHE Dany	THICOIPÉ Xabi
GASTAMBIDE Arño	VAQUERO Manuel
GOYHETCHE Ramuntxo	

Titulaires présents de la Communauté de Communes du Seignanx

DUBERT Francis	LESTANGUET Jean-Romain
FICHOT Julien	

Excusés Communauté de Communes du Seignanx

DUFAU Isabelle
PEYNOCHE Gilles

Suppléants présents mandatés par des titulaires

Titulaires excusés	Suppléants désignés
BURRE-CASSOU Marie-Pierre	CURUTCHET Cédric
CASCINO Maud	DUMORTIER Anne
ELGOYEN-HARITCHE Valérie	DULIN Geneviève
ESPILONDO Pierre	GOYHENECHÉ Mikel
ETCHEBERRY Jean-Jacques	ETCHEVERRY Pierre Michel
PARGADE Isabelle	JAUREGUIBERRY Gérard
PEYNOCHE Gilles	MILAN Bruno
THICOIPÉ Xabi	FERNANDEZ Nathalie

Procurations de titulaires excusés à des titulaires

Titulaires excusés	Titulaires désignés
HARAN Gilles	MAILHARIN Jean-Claude

Absents : (CAPB) ALDANA-DOUAT Eneko, BERÇAITS Christian, DURRUTY Sylvie, ECHEVERRIA Philippe, HIRIGOYEN Roland, IHIDOY Sébastien, KAYSER Mathieu, LABÈGUERIE Marc, LASCUBE Grégoire, SORHUET Vincent, (CC Seignanx) BELIN Eva.

Date d'envoi de la convocation : 7 février 2025
Délégués titulaires en exercice : 65 (1 siège vacant)
Membres titulaires et suppléants présents : 33
Membres votants (présents ou représentés) : 34

Président de séance : Marc BERARD, Président
Secrétaire de séance : ROLLING Eric

Le conseil syndical s'est réuni à Ustaritz (Salle du Conseil municipal) le 20 février 2025 à 18h30 et a délibéré sur la question suivante :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.

Certifié exécutoire - Transmis au contrôle de légalité le : 27/02/2025

OJ n°3 - Finances : Approbation du Compte de Gestion 2024

Rapporteur : Marc BÉRARD, Président

Conformément aux articles L.5711-1, L.5211-1 et L.2121-31 du CGCT, le Conseil syndical doit se prononcer sur le Compte de Gestion de l'année 2023 communiqué par Monsieur le Trésorier Principal Municipal de Bayonne, Receveur du Syndicat Mixte du SCoT.

Pour l'exercice 2024, les écritures du Compte de Gestion sont conformes à celles du Compte Administratif du Syndicat (extrait du compte de gestion ci-annexé).

La Direction Départementale des Finances Publiques n'émet aucune observation, ni aucune réserve au Compte de Gestion.

Le Conseil syndical :

- ➔ **ARRÊTE** les résultats des différentes sections budgétaires, statuant sur l'ensemble des opérations budgétaires et non budgétaires effectuées au cours de l'exercice 2024 ;
- ➔ **DÉCLARE** que le Compte de Gestion dressé par le Trésorier pour 2024 est sans observation, ni réserve.

Le Président,
Marc BERARD

